



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, ET LE SEPT AVRIL À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Étaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Alexandra MORAND, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Sabine SERRANO, M. Grégory ROMAN, Mme Patricia PIERREDON, M. Brice VOULAND, Mme Morgane CASTAN, M. Bastien VALENTE, Mme Martine COLOMINA, M. Didier DAVID, Mme Omayya FOLGADO, M. Patrick COMTE, M. Sébastien MERADI, Mme Karine SOULET, M. Camille RIQUIER, Mme Carole BICHAREL, M. Jérôme MARMOTAN, Mme Sonia MARY, M. Joël DEYDIER,

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Angélique RETZER qui a donné pouvoir à M. Jérôme MARMOTAN pour voter en son nom, Mme Amandine VINCART qui a donné pouvoir à M. Joël DEYDIER pour voter en son nom

Mme Alexandra MORAND est désignée, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, secrétaire de séance

N° 2026-024 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Madame Alexandra MORAND rappelle à l'assemblée qu'aux termes de l'article 34 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'assemblée délibérante qui détermine ainsi l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le conseil municipal adopte tout au long de l'année des délibérations de création, modification ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents. En conséquence pour des raisons de transparence et prévision budgétaire il est essentiel de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents de la collectivité de Meynes.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 4, 6 et 34

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application des articles 4 et 6 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la délibération n° 2025-009 du 6 mars 2025 portant tableau des effectifs des emplois permanents

Vu la délibération n° 2026-023 du 7 avril 2026 portant création d'emplois

GRADE OU EMPLOI	CAT	MISSIONS	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TNC	POSTE POURVU LE /FERME LE
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} cl.	B	DGS	1	1		01/03/2023
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} cl.	C	Etat civil population	1	1		01/02/2018
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} cl.	C	Urbanisme	1	1		01/03/2023
Adjoint administratif	C	Accueil/ Comptabilité	1	1		01/01/2019
Adjoint administratif	C	Accueil	1	0	1	14/04/2026
Adjoint administratif	C	Médiathèque/ communication	1	1		01/01/2019
TOTAL			6	5	1	
FILIERE TECHNIQUE						
Technicien principal de 1 ^{ère} cl.	B	Responsable ST	1	1		22/04/2024
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} cl.	C	Services techniques	1	1		01/03/2023
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} cl.	C	Affaires scolaires	1	1		01/11/2020
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} cl.	C	Responsable Affaires scolaires	1	1		01/06/2025
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} cl.	C	Affaires scolaires	1	1		01/10/2022
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} cl.	C	Services techniques	1	1		Pourvu le 01/06/2025
						Fermé le 30/04/2026
Adjoint technique	C	Services techniques	1	0		01/05/2026
Adjoint technique	C	Services techniques	1	0		15/04/2026
Adjoint technique	C	Affaires scolaires	1	1	1	01/08/2024
Adjoint technique	C	Affaires scolaires	1	1		01/01/2019
Adjoint technique	C	Affaires scolaires	1	1	1	15/01/2020
Adjoint technique	C	Affaires scolaires / piscine	1	1	1	01/01/2019
Adjoint technique	C	Services techniques	1	1		01/01/2024
Adjoint technique	C	Services techniques	1	1		01/01/2019
Adjoint technique	C	Services techniques	1	1		01/12/2022
TOTAL			15	13	3	

GRADE OU EMPLOI	CAT	MISSIONS	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TNC	POSTE POURVU LE/ FERME LE
FILIERE SOCIALE						
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	C	Affaires scolaires et périscolaires	1	1		Pourvu le 01/03/2021 Fermé le 31/05/2026
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	C	Affaires scolaires et périscolaires	1	0		01/06/2026
TOTAL			2	1		
FILIERE CULTURELLE						
Adjoint principal du patrimoine 1 ^{ère} classe	C	RH Médiathèque Communication	1	1		01/02/2018
TOTAL			1	1		
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier-chef principal	C	Police municipale	1	1		01/01/2015
Brigadier-chef principal	C	Police municipale	1	1		01/08/2021
TOTAL			2	2		
TOTAL GENERAL			26	22	4	

Considérant le besoin de la collectivité de disposer d'un tableau des effectifs des emplois permanents à jour

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR VINGT ET UNE VOIX POUR ET DEUX ABSTENTIONS (Mme Amandine VINCART, M. Joël DEYDIER),**

APPROUVE la modification du Tableau des Effectifs.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Le Maire

Fabrice FOURNIER

